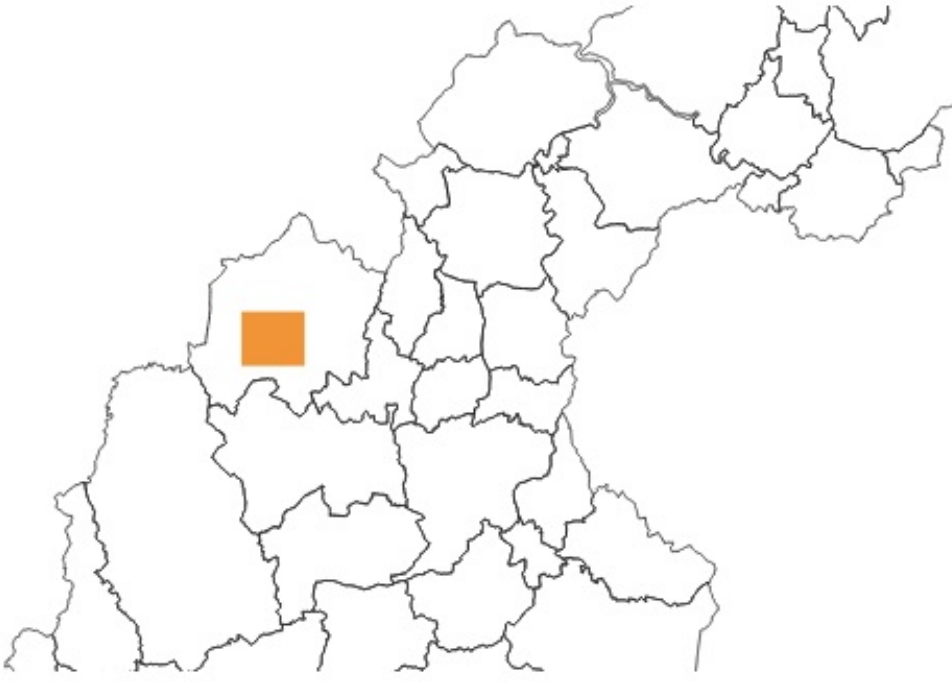


RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Zone urbaine



Commune
de Bégard

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigeo 2021



ZONAGE



Zone urbaine au titre de l'article R.151-18 du CU



Zone à urbaniser au titre de l'article R.151-20 du CU



Zone agricole au titre de l'article R.151-22 du CU



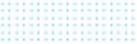
Zone naturelle au titre de l'article R.151-24 du CU

PRESCRIPTION

TRAME BLEUE



Bande de protection des cours d'eau



Zone humide protégée au titre de l'article L.151-23 du CU

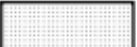
TRAME VERTE



Espace remarquable du littoral au titre de l'article L.121-23 du CU



Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du CU



Élément de paysage au titre de l'article L.151-23 du CU

AMÉNAGEMENT



Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du CU



Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU



Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre de l'article L.151-6 du CU



Secteur soumis à un objectif de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du CU



Marge de recul

COMMERCE ET ACTIVITÉ



Linéaire commercial protégé au titre de l'article L.151-16 du CU



Diversité commerciale protégée au titre de l'article L.151-16 du CU

Numéro	Bénéficiaire	Nature	Détails
1	Commune	Voies et aménagements publics	Accès au menhir
2	Commune	Voies et aménagements publics	
3	Commune	Ouvrages publics	
4	Commune	Voies et aménagements publics	

